

Surveillance de la qualité de l'air autour de l'UE de Saint-Pantaléon-de-Larche

Campagne 2025

Des mesures ont été réalisées en 2025 autour de l'unité de valorisation énergétique (UE) de Saint-Pantaléon-de-Larche (Corrèze, 19) afin d'évaluer son impact sur la qualité de l'air.

Les polluants suivis sont les dioxines et furanes (dans l'air ambiant, les retombées atmosphériques et matrices biologiques) ainsi que les métaux lourds.

Les principaux résultats sont les suivants :

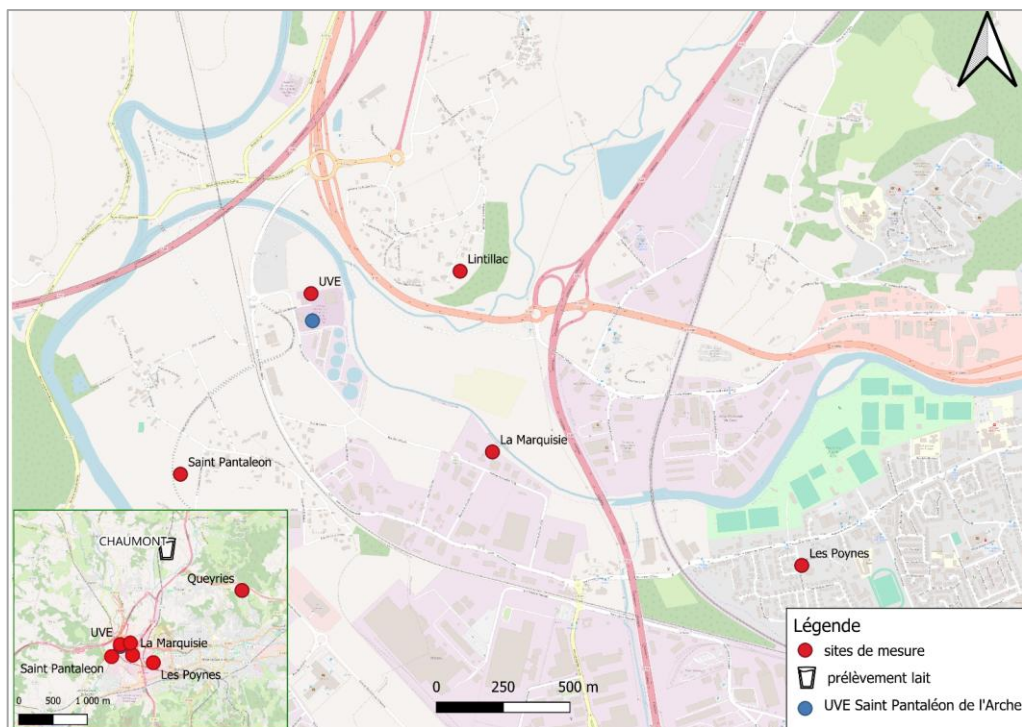
Les concentrations de dioxines et furanes mesurées en air ambiant sont faibles. Les retombées atmosphériques, légèrement plus élevées cette année sur le site « UE », s'inscrivent dans un contexte multi-sources, intégrant une contribution locale, en lien avec la position du point de mesure sous les vents dominants de travaux de voirie au cours de la période de prélèvement.

Les analyses de lait, de miel et de végétaux révèlent des concentrations en dioxines et furanes inférieures aux seuils de référence. Pour le miel, la concentration totale calculée doit être interprétée avec précaution, celle-ci étant influencée par la méthode de calcul majorante et les limites de quantification analytiques.

Les métaux lourds, en air ambiant comme dans les retombées atmosphériques, présentent des niveaux faibles, très inférieurs aux seuils réglementaires applicables.

Cette étude a été réalisée à la demande du SYTTOM 19, entre août et décembre 2025, autour de l'unité de valorisation énergétique (UE) de Saint-Pantaléon-de-Larche. L'objectif de ces mesures était d'évaluer l'impact de l'activité de l'UE sur la qualité de l'air, au travers du suivi des dioxines et furanes et des métaux lourds.

Sites étudiés



Des mesures de dioxines et furanes ainsi que de métaux lourds ont été réalisées dans l'air ambiant et les retombées atmosphériques, à l'aide de préleveurs spécifiques, complétées par des analyses en biosurveillance.

Principaux résultats à retenir

Retombées atmosphériques – Dioxines/furanes :

- Concentrations **globalement faibles** sur l'ensemble des sites.
- Niveaux **légèrement plus élevés cette année** sur le site « UVE », s'inscrivant dans un **contexte multi-sources**, comparables aux ordres de grandeur observés précédemment.

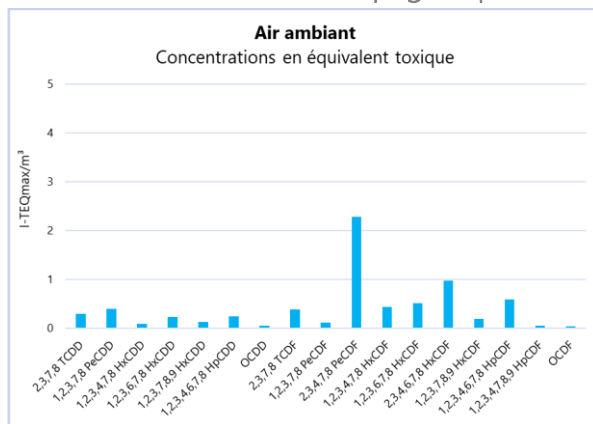
Retombées atmosphériques – Métaux lourds :

- Les concentrations mesurées sur les sites « UVE », « Lintillac » et « La Marquisie » sont **globalement homogènes** et s'inscrivent dans les **ordres de grandeur observés sur ces sites**.
- Pour le cuivre, le niveau mesuré au site « UVE » est du **même ordre de grandeur** que celui du site témoin « Les Queyries », tandis que le manganèse présente des **concentrations plus élevées**.

Principaux résultats à retenir

Air ambiant– Dioxines/furanes :

- Les concentrations de dioxines et furanes mesurées en air ambiant sont faibles et comparables aux niveaux observés lors des campagnes précédentes.



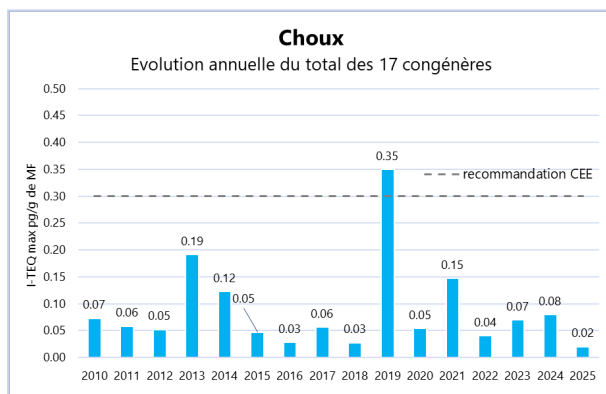
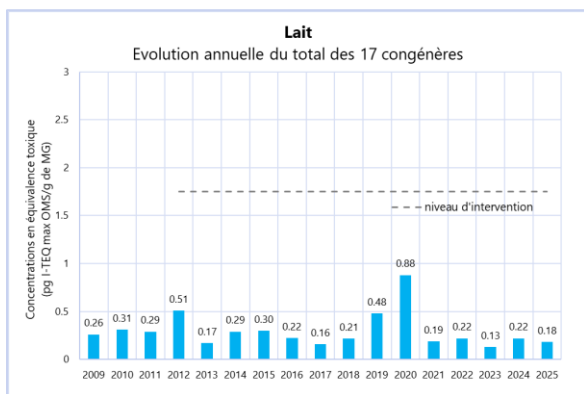
Profil des concentrations sur les 17 congénères étudiés pendant la période de mesure

Air ambiant – Métaux lourds :

- Les métaux lourds réglementés présentent des concentrations très inférieures aux seuils réglementaires applicables.

Bio-surveillance :

- Lait de vache : 0,18 pg I-TEQ/g MG – seul trois congénères détectés, bien en deçà du niveau d'intervention (1,75 I-TEQ pg/g).
- Miel : 0,22 pg I-TEQ/g, aucun congénère détecté, valeur uniquement dû à la méthode analytique. En deçà de la limite recommandée de 0,30 pg I-TEQ/g.
- Choux : 0,02 pg I-TEQ/g matière fraîche – également inférieur au seuil OMS de 0,30 pg I-TEQ /g et du même ordre de grandeur que le chou témoin.



Évolution annuelle lait et choux des 17 congénères étudiés

Moyens & méthodologie

Milieu	Polluants suivis	Moyens de mesure	Sites / Période
Air ambiant	Dioxines / furanes	Préleveur haut débit	UVE Saint-Pantaléon-de-Larche – sept. 2025
Air ambiant	Métaux lourds	Préleveur bas volume	UVE Saint-Pantaléon-de-Larche – sept. 2025
Air ambiant	Mercure gazeux	Tubes actifs	UVE Saint-Pantaléon-de-Larche – sept. 2025
Retombées atmosphériques	Dioxines / furanes, métaux lourds	Jauges Owen	Sites autour de l'UVE + site témoin – août-sept. 2025
Retombées atmosphériques	Dioxines / furanes, métaux lourds	Jauges Owen	Sites autour de l'UVE + site témoin – août-sept. 2025



Jauges

- PCDD/F → 20 L en verre
- Métaux → 20 L en PEHD
- Mercure → 10 L en verre



Préleveur DA80 dynamique haut volume



Préleveur dynamique bas volume (type Leckel)

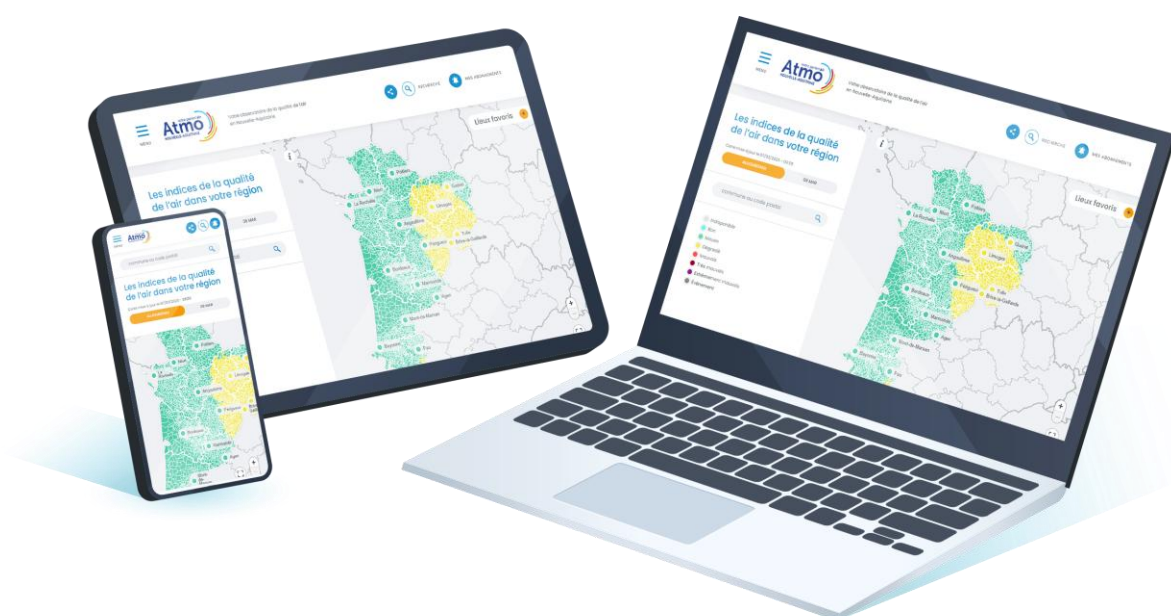
Lexique

UVE : Unité de Valorisation Energétique
PCDD/F : dioxines (PCDD) et furanes (PCDF), composés organiques persistants principalement émis lors de processus de combustion.



RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR :

www.atmo-nouvelleaquitaine.org



CONTACT ÉTUDES

Prénom Tess LAURENT

Référence étude :

IND_EXT_25_190

Version finale du : 20/03/2026

CONDITIONS D'UTILISATION

- » les données contenues dans ce document restent la propriété d'Atmo Nouvelle-Aquitaine. En cas de modification de ce document, seul le client sera informé d'une nouvelle version. Tout autre destinataire de ce document devra s'assurer de la version à jour sur le site Internet de l'association.
- » en cas d'évolution de normes utilisées pour la mesure des paramètres entrant dans le champ d'accréditation d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, nous nous engageons à être conforme à ces normes dans un délai de 6 mois à partir de leur date de parution
- » toute utilisation de ce document doit faire référence à Atmo Nouvelle-Aquitaine et au titre complet du document.

Atmo Nouvelle-Aquitaine ne peut en aucune façon être tenu responsable des interprétations, travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux pour lesquels l'association n'aurait pas donné d'accord préalable. Dans cette synthèse, les incertitudes de mesures ne sont pas prises en compte lors de comparaison à un seuil réglementaire

